BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale

Arrêté du 22 octobre 2018 conférant un grade et un emploi de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense

NOR: INTJ1822957A

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L.421-2;

Vu le décret nº 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié, relatif aux militaires commissionnés;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête:

Article 1er

M. ADAM Mathieu, Michel, Christian est recruté au grade de gendarme, échelle de solde spécifique des gendarmes, 1^{er} échelon, en qualité de sous-officier commissionné servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de musicien (trombone) au sein de l'orchestre de la garde républicaine pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} décembre 2018.

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps des sous-officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 octobre 2018.

Pour le ministre et par délégation : Le général, sous-directeur de la gestion du personnel, O. COURTET